



ROUTE DES SEL

Une association 1901 qui a pour but de

"favoriser les rencontres entre adhérents des SEL en utilisant leurs possibilités d'hébergement."

Maj du 12 05 11

Dans la Route des SEL, les adhérents offrent toutes sortes d'hébergements, de courte ou de longue durée, allant du canapé à l'emplacement pour une tente, en passant par le gîte, voire la mise à disposition de leur maison, caravane ou bateau.

La Route des SEL, est un atelier de SEL'idaire qui compte, en octobre 2010, plus de 2000 adhérents, **tant en France qu'à l'étranger**. Ils sont regroupés dans le catalogue qui paraît en début d'année, complété ensuite par un ou deux additifs.

Aucun ne propose d'hébergement pour s'enrichir, mais parce que l'idée d'échange des SEL nous «réveille» la tête.

"C'est un pari de confiance, de dialogue ; c'est un état d'esprit."

Ceux qui ne proposent pas d'hébergement peuvent être reçus, mais si l'on peut offrir ne serait-ce qu'une petite place, pourquoi ne pas «sauter le pas» et devenir hébergeant ? Car la Route des SEL ne peut exister que parce que les SEListes ouvrent leur porte...

L'organisation de la Route des SEL repose entièrement sur des adhérents actifs et bénévoles, dans un esprit de solidarité et d'échange.

Catalogues et additifs sont confidentiels et leur consultation réservée aux adhérents de la Route des SEL.

Ils comportent les listes et coordonnées des adhérents hébergeant, non-hébergeant, des SEL adhérents et des correspondants locaux. Ils sont classés par départements et présentent essentiellement les offres d'hébergement détaillées. Ils permettent en outre une information sur le fonctionnement et la vie de l'association, les orientations prises par le CA.

Les échanges sont notés sur le «carnet de voyage» remis à l'adhésion, et sont exprimés en "nuitée". Une nuitée correspond à une heure d'échange (soit 60 unités dans la majorité des SEL). Il est habituellement admis que la nuitée comprenne le petit déjeuner.

Le carnet de voyage est annuel et nominatif, il fait office de carte d'adhérent. En fin d'année chacun reporte le montant de ses échanges dans son SEL et retourne son carnet de voyage même vierge, lors de sa réadhésion à la Route des SEL.

Il est prélevé à chaque adhérent deux nuitées par an à titre de contribution au fonctionnement.

L'adhésion est réservée aux membres de SEL ; elle s'effectue par année civile auprès du SEL, du correspondant local ou directement à la Route des SEL. Elle est renouvelable au 1er janvier.

Deux formules : (voir les tarifs sur le bulletin d'adhésion)

- avec une version papier du catalogue, envoyée directement chez vous ;
- sans version papier, catalogue téléchargeable dans l'espace privé du site (<http://www.route-des-sel.org/>)

Afin d'étendre les échanges dans le monde, l'adhésion est offerte aux hébergeants à l'étranger.

Le correspondant doit disposer d'un mail pour recevoir des infos, pouvoir consulter le site de la Route des SEL et accepter d'être joignable.

Localement il informe sur la Route des SEL au sein de son SEL et auprès d'un public extérieur. Il aide aux inscriptions, permet aux adhérents à tarif réduit de consulter le catalogue. Il peut être sollicité par téléphone ou mail d'adhérents plus éloignés pour une recherche d'hébergement. Il peut, en outre, contribuer à «faire remonter» des changements ou informations d'adhérents, des témoignages.

Route des SEL 177 rue Pierre Loti 17300 ROCHEFORT (France)
06 09 09 73 20 - contact@route-des-sel.org - <http://www.route-des-sel.org/>